



 **Europe**
en RÉGION
Hauts-de-France



22 septembre 2023

LES FONDS EUROPEENS
pour financer les PCAET



Région
Hauts-de-France

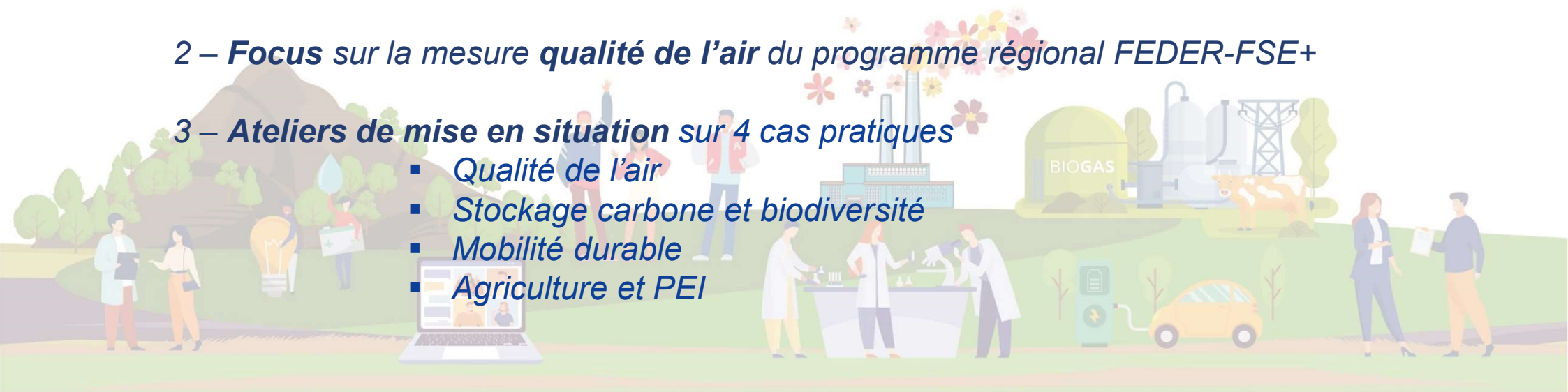
1 – **Panorama** des fonds mobilisables pour les actions des PCAET
OU

1 – Approfondissement du programme **LIFE** et initiative **DUT**

2 – **Focus** sur la mesure **qualité de l'air** du programme régional FEDER-FSE+

3 – **Ateliers de mise en situation** sur 4 cas pratiques

- **Qualité de l'air**
- **Stockage carbone et biodiversité**
- **Mobilité durable**
- **Agriculture et PEI**



The European Green Deal

von der Leyen Commission

#EUGreenDeal



Qu'est-ce que le pacte vert pour l'Europe?

Décembre 2019
#EUGreerDeal

Le pacte vert pour l'Europe vise à **améliorer le bien-être des citoyens**. Il est important de rendre l'Europe neutre pour le climat et de protéger notre habitat naturel, dans l'intérêt de la population, de la planète et de l'économie. Personne ne sera laissé de côté.

L'Union européenne:



Deviendra neutre pour le climat d'ici à 2050



Protégera la vie humaine, les animaux et les plantes en réduisant la pollution



Aidera les entreprises à devenir des acteurs de premier plan au niveau mondial dans le domaine des produits et des technologies propres



Contribuera à assurer une transition juste et inclusive

«Le pacte vert pour l'Europe est notre nouvelle stratégie de croissance.

Il nous aidera à réduire les émissions tout en créant des emplois.»

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne



Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une menace existentielle pour l'Europe et le reste du monde. Pour relever ces défis, le pacte vert pour l'Europe transformera l'UE en une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, garantissant:

- la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050,
- une croissance économique dissociée de l'utilisation des ressources,
- que personne n'est laissé de côté.

Le pacte vert pour l'Europe est également notre ligne de conduite pour sortir de la pandémie de COVID-19. **Un tiers des 1 800 milliards d'euros** d'investissements du plan de relance NextGenerationEU et le budget septennal de l'UE financeront le pacte vert pour l'Europe.

<https://www.touteurope.eu/environnement/qu-est-ce-que-le-pacte-vert-pour-l-europe/>



3 catégories de programmes pour répondre aux politiques européennes sur une période de 7 ans

à l'échelle régionale
ou nationale

Programmes régionaux ou nationaux

Gérés par les Régions ou l'Etat

PROGRAMMES REGIONAUX ou NATIONAUX

=

*FEDER, FSE ou FSE+,
FEADER, FEAMPA*



**Impact sur le territoire
régional ou national**

à l'échelle
transfrontalière ou
transnationale

Programmes de coopération territoriale

Gérés par les Régions ou l'Etat

PROGRAMMES INTERREG (financé par le FEDER)

=

*Interreg Europe, Interreg ENO, Interreg
FMA, Interreg FWV, Interreg Mer du
Nord, Interreg des 2 mers*



**+ value de travailler entre
régions EU**

à l'échelle
européenne

Programmes Sectoriels

Gérés par la Commission européenne

PROGRAMMES THEMATIQUES

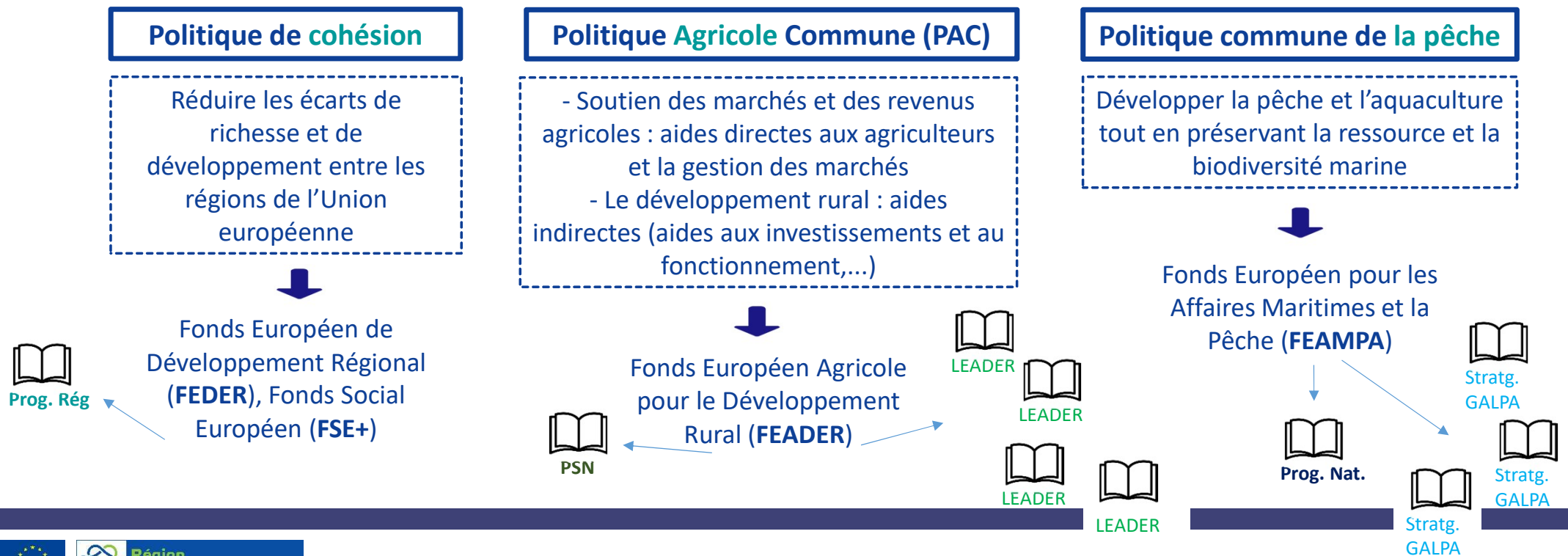
=

*Horizon 2020 ou Horizon Europe, MIE,
Life, Erasmus+, Europe Créative, etc.*



**Impact européen, projets
d'excellence et innovants
Compétition européenne**

3 politiques européennes soutenues par **4** fonds européens
via des programmes régionaux et nationaux



8 thématiques d'intervention régionale

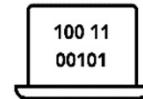


Économie

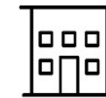
OS 1 - Europe + intelligente



Recherche /
Innovation



Numérique



Aménagement du territoire

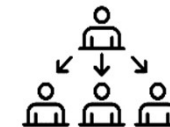
OS 5 - Europe + proche des citoyens



Transition énergétique /
lutte contre le changement climatique

OS 2 - Europe + verte

FTJ - Transition énergétique



Formation des demandeurs d'emploi /
Lutte contre le décrochage

OS 4 - Europe + sociale

OS2

Europe + verte
390 M €



Priorité 4
territoire
décarboné
et durable

- OSpé 2.1 – actions 1 à 3 Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires et des logements
- OSpé 2.1 – action 4 Performance énergétique des entreprises
- OSpé 2.2 – action 1 Production d'énergie renouvelable
- OSpé 2.6 – action 1 Eco circulaire



Priorité 5
transition
écologique

- OS 2.4 – action 1 adaptation au changement climatique (risques et résilience)
- OS 2.7 – actions 1 à 3 Préservation de la nature en ville
- Biodiversité en ville
- Recyclage foncier contaminé
- Qualité de l'air



Priorité 6
transports

- Mobilité urbaine multimodale durable
- OS 2.8 – action 1 Modes alter. à la voiture indiv.
- OS 2.8 – action 2 Transports durables –voyageurs et marchandises
- OS 2.8 – action 3 Décarboner les transports

Priorité 7



Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité

AAP

OS5

Europe +
proche des citoyens

130 M€

OSpé 5.1 | zones urbaines

Action 1 : ITI

Action 2 : Requalification des **espaces publics des cités minières**

Action 3 : Requalification des **espaces délaissés et dégradés** - opérations de redynamisation **urbaine**

Action 4 : Patrimoine **culturel et touristique**

Action 5 : Nausicaa

Action 6 : BNF

Ospé 5.2 | zones rurales

Action 1 : services publics de **santé**

Action 2 : Requalification des **espaces délaissés et dégradés** - opérations de redynamisation rurale





Accompagner et harmoniser les mutations de l'espace rural



Budget régional:
144,5 M€

1 - **Compétitivité** des exploitations et des filières

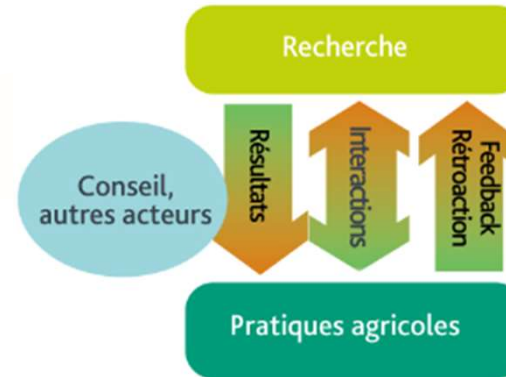
- MAEC mesures agro-Env et clim :
 - Transition des pratiques
 - API (abeilles)
 - Protection des Races Menacées
- Investissements productifs : soutien à la pdt° primaire agri + projets portés par les agriculteurs ou leurs groupements (AAP résilience et adaptation et AAP Transfo° & commerc° produits agricoles)

2 - Atteinte des objectifs du **Pacte Vert**

- Investissements agricoles non productifs (haies...)
- Installation (Jeunes Agriculteurs)
- Natura 2000
- forêt : mise en valeur multifonctionnelle et investissement productif
- Partenariat Européen d'Innovation
- Échange de connaissances et d'informations



- « Apporter une solution innovante à un besoin ou une problématique des acteurs agricoles et sylvicoles qui sont impliqués dans le projet, et qui leur bénéficie directement »
- Le GO (groupe opérationnel) met en œuvre un projet **transdisciplinaire et multi-acteurs** (agriculteurs, forestiers, chercheurs, PME, collectivités, associations...)
- le résultat de la recherche est rapidement mis en pratique sur le terrain



Partenariat Européen d'Innovation (PEI)



80% du fonctionnement
65% de l'investissement

Sur un montant total de

- **50 000 €** pour un **projet d'émergence**
 - **300 000 €** **projet classique**
- + Majoration 10% pour les thématiques élevage et agro-écologie

Les programmes sectoriels : Gérés directement par la Commission européenne



Réseaux
& Infrastructures



38,6 Mds €

↑ + 76 %



Recherche
& Innovation

horizon
europe

95,5 Mds €

↑ + 20 %



Environnement
& Climat



5,4 Mds €

↑ + 58,8 %



Urbanisme

European
Urban
Initiative

0,4 Mds €

↑ + 7 %



Education, formation,
jeunesse & sport



26,2 Mds €

↑ + 77,3 %



Culture



2,5 Mds €

↑ + 68 %

Les sectoriels : une très grande variété



- **Innovation**
- **Concurrence EU**
- **Envergure / budget**

Dans la répartition thématique

Certaines thématiques ne sont financées que par un seul programme.

- Ex: LIFE, volet Nature et biodiversité
- Horizon Europe: recherche fondamentale

Certaines thématiques sont transversales.
Ex : les objectifs du green deal se retrouvent dans HEU, LIFE, EUI, MIE,...

Dans les modalités d'accès

- En compétition avec les 27 Etats membres
- fréquence des appels à projet,
- nombre d'appels à projet (plusieurs centaines pour HEU, 1 par an pour LIFE)
- exigence en matière de coopération européenne,
- étendue du partenariat,
- durée,
- montant,
- Taux de cofinancement intéressants
- Hors Aides d'Etat...



Opportunité à examiner en fonction des projets envisagés

4 sous-programmes



NATure et biodiversité

Mise en œuvre directives sur la protection-restauration des habitats, des milieux et des espèces menacées



Ressources, bien-être éco. circulaire ENV

Transition vers une économie circulaire, efficace, qui protège la qualité de l'environnement



Climat atténuation CCM adaptation CCA

Actions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, et pour favoriser la résilience face aux changements climatiques



Transition vers une énergie propre CET

Élimination des obstacles commerciaux à la transition vers une énergie propre par le renforcement des capacités, la diffusion d'informations et de connaissances et la sensibilisation



Subvention
60%

Financement des projets contribuant aux objectifs de l'UE en matière d'environnement et de climat.

Rech. & dissémination

Modalités et calendrier ≠

GIE

LIFE V-aiR (LIFE21-GIE-FR-LIFE-V-AIR/101074190)

Utiliser la réalité virtuelle pour améliorer la prise de décision en faveur de la qualité de l'air



Descriptif de l'opération



Créer 2 jeux de VR pour sensibiliser : 1 serious game pour les décideurs politiques et 1 escape game en VR grand public

« Immergés en 2050, dans un paysage dégradé car rien n'a été fait contre la poll. de l'air, les joueurs pourront revenir en 2022 pour changer la situation, par des politiques ambitieuses et le chgt de comportement »



Objectif

- Sensibiliser 1400 décideurs et 12000 citoyens
- Création de supports

Bénéficiaire
ATMO Grand Est

€ 0,755 M € / 1M257 (60%)

Août 22 à oct 26

Partenaires :

5 ATMO dont ATMO HDF
2 Universités (Bourgogne FC et Malaga)
Agence roumaine de l'énergie
Asso. D'élus
Alliance fcs des élus pour la QAir
Collectivités
Asso.locales pour la qualité de l'air



ENV

LIFE ABBA Ammonia Brittany Air Ambient 21 (LIFE20 ENV/FR/000096)

Réduire les ém. NH3 d'origine agricole dans l'air ambiant en Bretagne



<https://www.airbreizh.asso.fr/le-projet-abaa-ammonia-brittany-air-ambient/>

Descriptif de l'opération

Sur un territoire pilote,



- soutenir accompagner et former des agriculteurs vers des **techq. moins émettrices**,
- puis mettre en place un **système de mesure précis** (ammoniac et PM2.5)
- Enfin **modéliser** pour déployer un **outil d'aide à la décision** (OAD) à destination des exploitants volontaires, combinant info. quotidiennes météo, qualité de l'air et leurs prévisions d'épandage.



Objectif

- Diminuer l'ammoniac de 15% dans la zone
- Sensibiliser 9000 agriculteurs 5 ans après la fin, 14000 agriculteurs sensibilisés, soit 45% de la surface régionale

Bénéficiaire
Air Breizh

€ 1M17 € / 2M57 (60%)

Sept. 21 à Août 25

Partenaires :
Chb Reg. Agriculture de Bretagne

Associés :
30 agriculteurs volontaires

ENV

LIFE Cat4HEAVY (LIFE17 ENV/GR/000352)

Mettre au point et tester une solution de réduction des émissions des véhicules lourds, adaptable et bon marché



<https://webgate.ec.europa.eu/life/publicWebsite/project/details/4942>

Descriptif de l'opération



- Trouver une **techn. innovante pour limiter les émissions** des véh. lourds (objectif : norme Euro VI + 10 %, réduction des coûts de 50 % //aux sol. actuelles)
- **Démontrer par des essais** que la solution peut être installée sur **tous** les VLD existants
- **Analyser le cycle de vie** pour évaluer impact env. et risques éco



Objectifs finaux

- Diffuser les résultats pour accélérer l'adoption de la solution et sensibiliser le public
- Faire évoluer le règlement de l'UE // émissions des VLD.

Bénéficiaire

DIMOS GALATSIU

€ 1M6 € / 2M57 (60%)

Juill. 2018 à juin 24

Partenaires :

Industries fabricant des pot catalytiques
Villes de Mantoue et Galatsi
Port de Gênes

CCA

LIFE LUNGS Lisbon Urban Green infraStruc.(LIFE18 CCA/PT/001170)

Vers une infrastruct. verte urbaine + résiliente et + adaptée au chgt clim



<https://www.airbreizh.asso.fr/le-projet-abaa-ammonia-brittany-air-ambient/>



Descriptif de l'opération

- Mieux **utiliser l'eau de pluie** en aménageant 100 ha de zones vertes
- Planter plus de 100 ha de **zones ombragées**
- Améliorer la **résistance aux inondations** par des zones naturelles (+ séquestration CO2) en semant des **prairies pluviales** biodiversifiées qui changent avec les saisons
- Recourir aux moutons pour l'entretien
- **Associer population, agriculteurs et 20 villes** de la grande agglomération pour changer les méthodes d'irrigation
- Valoriser et disséminer les résultats

Bénéficiaire

Municipalité de Lisbonne

€ 1M5 € / 2M7 (60%)

Sept. 2019 à Août 24

Partenaires :
Région de Malaga



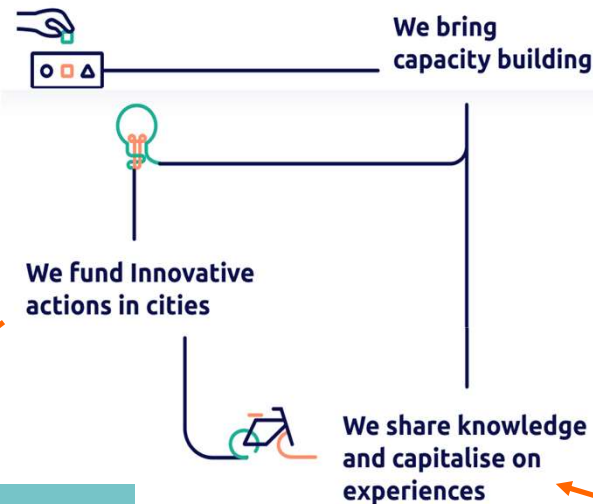
L'initiative urbaine européenne soutient les villes de toutes tailles, pour

- renforcer leurs capacités et connaissances,
- développer des solutions innovantes transférables et évolutives aux défis urbains d'intérêt européen.

- Villes ou groupement > 50000 hab.
- Projet de 3 à 5 ans
- Expérimentation financée à 80% (max. 5 M€)
- Dotation 50 M€ (soit env. 10 lauréats / 99 candidatures)

<https://www.urban-initiative.eu/what-european-urban-initiative>

European
Urban
Initiative



EUI se fonde sur les expériences 2014-2020 :

- Urban innovative Action
- URBACT
- Sustainable Urban development network (cf. ITI FEDER)



Driving Urban Transitions

Quartiers à énergie positive (PED) - Transformer le système NRJ urbain

optimiser le système énergétique local par l'**efficacité**, la **flexibilité** et la **production locale d'énergie** à partir de sources renouvelables, pour la **transition énergétique** (urbaine) et la **neutralité climatique**



Économies urbaines circulaires - pour le verdissement urbain et les transitions

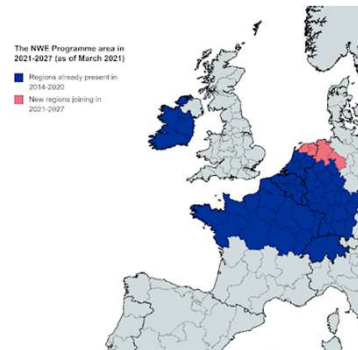
favoriser un **urbanisme régénérateur** = des communautés et des quartiers **vivables, inclusifs et verts**, soutenus par des économies urbaines circulaires et des flux de ressources.

La ville « quart d'heure » (15' city) - Repenser le système et l'espace de mobilité urbaine

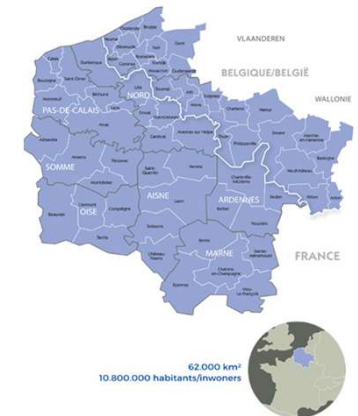
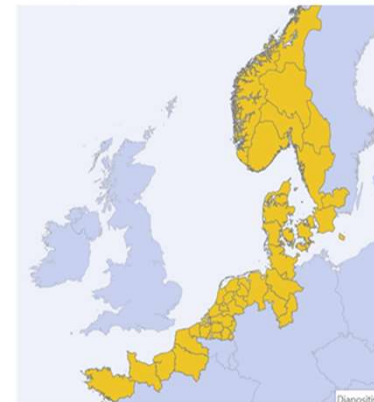
repenser l'existant pour encourager les choix de **mobilité durable**, repenser l'espace et **réorganiser les activités quotidiennes**



Programme
Interrégional



Programme Transnational



Programme
Transfrontalier

Un projet Interreg



- Dure 4 ans (en moyenne)
 - Regroupe en général entre **4 et 10 partenaires** (Structures publiques, associations, collectivités, et entreprises - sauf pour Interreg Europe)
 - Le partenariat est mixé : type de structures, positionnement géographique
 - Le budget en coût total varie entre **2.5 et 4 millions d'euros**
 - La langue de travail est généralement l'**anglais**
- ✓ Il permet de s'ouvrir à d'autres techniques et procédés
 - ✓ D'acquérir des compétences et de la rigueur en montage/gestion de projet
 - ✓ D'élargir votre réseau à l'échelle européenne
 - ✓ De donner de la visibilité à vos actions
 - ✓ De démontrer une solution en conditions réelles et environnements différents



Quel rôle?

- **Chef de file** – lead partner (LP), à condition d'être une organisation publique OU privée à but non-lucratif
- **Partenaire** / Project partner
- Partenaire **associé** / Associated partner

Les fonds européens...

- nombreux fonds et programmes, offrant du financement pour des projets directement en **MO** par les collectivités **ET/OU** des opportunités pour les « **forces vives** » (Entreprises/Associations/agences...)
- mais **toujours une logique** entre des doc. cadre et des structures d'accompagnement
- financent des **projets**...
 - ... conformes aux ambitions de l'UE, implique une certaine exigence, et se traduit par des **critères**
 - ... sur la base d'un **dossier** formalisé
 - ... avec des **conditions** d'éligibilité, soumission et admission qui varient
 - ... des **délais** d'instruction incompressibles et une **exigence de rigueur** dans la gestion + contrôles
 - ... une attention particulière à la **communication** tout au long du projet et à l'**évaluation** des impacts

Un document
programmatique : le
Programme Régional (PR)

Une notice, mode
d'emploi : le DOMO
(DOCUMENT de Mise en
Œuvre)

structure d'animation :
promotion des
opportunités de
financement auprès
des porteurs

structure de
programmation :
décider

structure
d'instruction :
gérer les dossiers

structure de
contrôle,
paiement et
audit

2 – En pratique : 5 étapes essentielles





- Elaborer le projet :

Quels partenaires?
Quels objectifs?
Quelle évaluation par quels indicateurs?
Quels résultats?
Quel budget nécessaire?
Quels moyens disponibles? À trouver?
Quelle mobilisation de compétences (interne /externe)
Quel phasage?
Quelle communication?
Quelle relation avec les bénéficiaires?
Quels projets connexes ou proches dans l'institution?
...



- Examiner le projet :

Le projet est-il :

- Innovant?
- Nouveau?
- Performant?

Contribue-t-il
à une Europe
+ verte, +
sociale, plus
intelligente?

Est-il dimensionné pour
les fonds européens :

- Volume/montant
- Ambition
- Zonage
- Partenariat

Est-il prêt?
Comporte-t-il
des risques?

Quels
partenaires
associer?
Locaux?
Internationaux?

Est-il à financer
directement ou
en étant le
support, en
combinant
l'action d'un
autre opérateur?



- Chercher l'adéquation avec l'une ou plusieurs mesures des programmes parfois abandonner un « caractère propre » (ex: logement collectif ou logement social)



- **Prendre conseil, confronter** le projet avec les attendus (fiche DOMO, cahier des charges AAP...)



europe@hautsdefrance.fr

Comment faire?

Priorité 4 Engagement dans un modèle de transition vers un territoire décarboné et durable	
Objectif Spécifique – OSpé 2.1	
Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	
Type d'action 1	
Rénovation des bâtiments publics et privés (hors logements)	
Fonds mobilisé : FEDER Montant alloué prévisionnel : 14,9M €	
Seuil minimal des dépenses éligibles prévisionnelles	200 000,00 € HT ou TTC selon le régime de TVA applicable à l'opération
Taux plafond d'aides publiques	80,00%
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation énergétique performante de bâtiments tertiaires publics et privés en vue d'atteindre une réduction significative des consommations énergétiques ; - Rénovations intégrant des solutions performantes et innovantes de préfabrication et d'industrialisation du bâtiment ; - Etude ou assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition ou la mise en œuvre de stratégie de massification des rénovations énergétiques des bâtiments sur un parc significatif visant des ambitions au-delà des seuils réglementaires.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION	
Bénéficiaires éligibles	Collectivités territoriales, établissements publics, acteurs privés rendant un service public.
Dépenses éligibles	Pour cette action, sont éligibles les coûts d'étude, d'ingénierie et de travaux liés à la performance énergétique et à la qualité environnementale du projet (Exemples : isolation, énergie renouvelable, systèmes énergétiques performants, éco-matériaux, instrumentation associée à la performance, ...) Les coûts d'étude et de maîtrise d'œuvre seront pris en compte uniquement en lien avec des travaux.
Dépenses exclues	Sont exclues pour cette action : <ul style="list-style-type: none"> - Désamiantage ; - Sécurité ; - Voiries et réseaux divers ; - Extension à des bâtiments existants, dépenses de personnel du porteur.
OCS applicables	Non applicable pour cette fiche action.
Rappel des indicateurs de résultats	RCR026 - Consommation d'énergie primaire annuelle (KWh économisés par an) RCR029 - Emissions de gaz à effet de serre (Tonnes équivalent CO2 évitées par an)
Interlocuteurs	Direction Rev3 rev3@hautsdefrance.fr



- Engager la **réorientation du projet** – a minima sur les délais, mais aussi sur le partenariat, la méthode, voire sur l'ambition, le budget

la Région vous accompagne

- Information
- Réseaux, participation ou animation
- Aide à la recherche d'opportunités ou de partenaires
- Aide au montage par l'ingénierie et le FRAPPE



www.europe-en-hautsdefrance.eu/



<https://x.com/hautsdefranceEU>



europe@hautsdefrance.fr

